

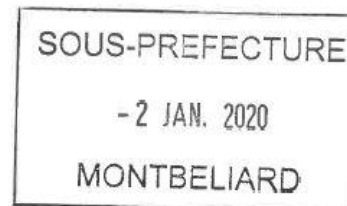
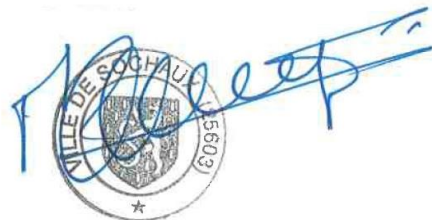
Plan Local d'Urbanisme (PLU) VILLE DE SOCHAUX



2. Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Elaboration prescrite par délibérations du conseil municipal du 28 novembre 2008 et du 28 juin 2013

PLU approuvé par délibération du conseil municipal du 17 décembre 2019



PREAMBULE

Préalablement à la révision du PLU, la commune s'est dotée d'un plan de développement stratégique qui exprime la cohérence urbanistique à mettre en oeuvre pour l'aménagement et les projets de la ville.

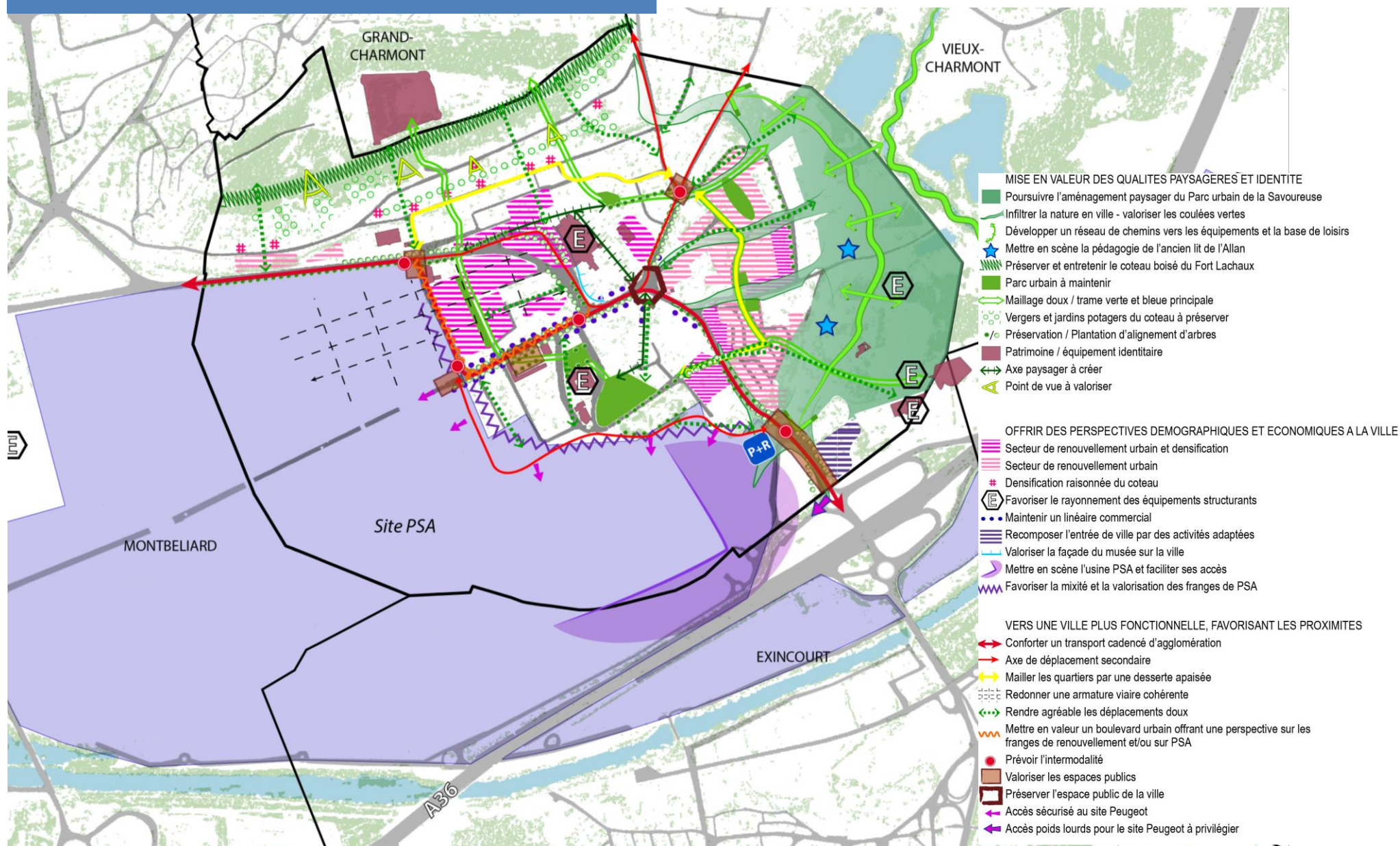
Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme affirme et précise cette stratégie de développement urbain maîtrisé à l'horizon 2030. Les grands objectifs du projet permettront la mutation progressive de la ville de manière à :

- améliorer son attractivité et son intégration dans la dynamique de l'agglomération,
- répondre aux besoins d'évolution démographique et sociale,
- permettre un renouveau économique en s'appuyant sur la présence du groupe PSA.

SOMMAIRE

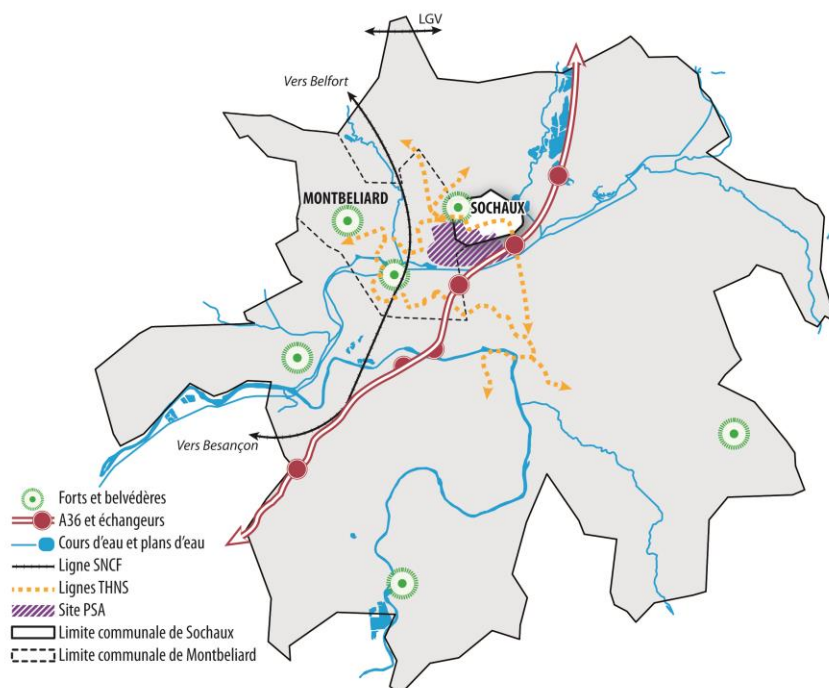
Carte de synthèse du PADD	3
L'ambition générale de Sochaux pour 2030	4
Redonner à Sochaux une attractivité urbaine et consolider son rôle dans l'agglomération	4
Consolider les atouts de développement majeurs de Sochaux	6
La stratégie urbaine.....	7
Révéler les qualités paysagères et l'identité sochalienne	7
Préserver, protéger et valoriser les milieux naturels	7
Renforcer la trame paysagère et environnementale dans la ville.....	8
Valoriser l'identité paysagère industrielle	9
Gérer les risques et les ressources naturelles	9
Limiter la consommation foncière d'espaces agricoles, naturels et forestiers	10
Créer la ville intense et vivante	12
Favoriser la production de logement par renouvellement de la ville	12
Adapter les programmes et diversifier les typologies.....	13
Optimiser le potentiel de développement économique	13
Vers une ville plus fonctionnelle favorisant les proximités	16
Concilier vie urbaine et transit	16
Organiser les déplacements	16
Contribuer à renforcer l'usage des transports en commun	17
Densifier et mettre en valeur le maillage des circulations douces	17
Qualifier les espaces publics et améliorer l'accessibilité aux équipements et services	18
Favoriser le développement des communications numériques	18

CARTE DE SYNTHESE DU PADD



L'AMBITION GENERALE DE SOCHAUX POUR 2030

REDONNER À SOCHAUX UNE ATTRACTIVITÉ URBAINE ET CONSOLIDER SON RÔLE DANS L'AGGLOMÉRATION



Positionnement « régional » de la ville de Sochaux

L'HERITAGE D'UN PASSE INDUSTRIEL GLORIEUX QUI A FAÇONNE LA VILLE

Sochaux est une ville fortement marquée par l'histoire industrielle du Pays de Montbéliard et par une notoriété culturelle et sportive enviable.

Avec l'essor durant un quart de siècle de l'industrie automobile, la ville s'est organisée par et pour le développement économique.

Depuis les années 80, le processus de restructuration de l'industrie s'est engagé, mais n'a pas entraîné de mutation du cadre urbain de la ville. Le décalage perdure entre l'offre et les exigences contemporaines des ménages comme des entreprises.

Dans le cadre du PLU, de nouvelles perspectives s'offrent à la ville de Sochaux avec la restructuration du site de PSA et l'émergence d'un projet urbain affirmant la volonté d'y développer un cœur d'agglomération.

LE PROJET URBAIN DE SOCHAUX

Les élus du Pays de Montbéliard Agglomération (PMA), par l'intermédiaire du SCOT, portent l'ambition de construire une agglomération écologique, solidaire, attractive et durable. Cela implique une détermination forte, voire une véritable discipline, mais aussi de l'imagination pour changer les habitudes et les pratiques qui ont prévalu jusqu'ici dans l'urbanisation, les transports, l'habitat et dans la gestion de l'environnement.

La ville de Sochaux se situe dans la centralité d'agglomération constituée des villes de Montbéliard et d'Audincourt.

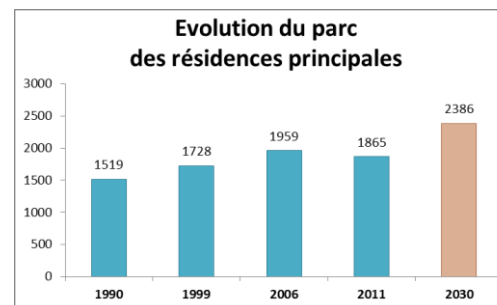
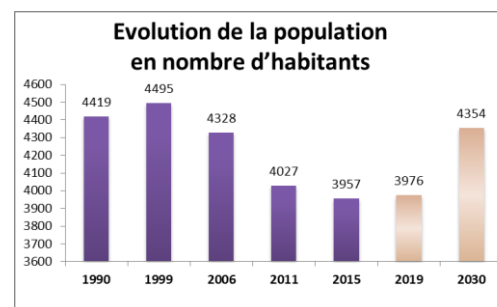
Dans le cadre du PLU de Sochaux, la priorité est d'affirmer la revitalisation de cette centralité, à même de déployer les capacités de rayonnement et d'attractivité de toute l'agglomération. Il s'agit ainsi de créer :

- **une ville compacte**, qui offre à ses habitants des réponses adaptées à la diversité de leurs besoins tout en optimisant l'usage de la ressource foncière dans le respect des risques d'inondation (PPRI).
- **une ville économe**, dont la conception et l'organisation valorisent et rentabilisent les équipements et réseaux existants, et qui vise un objectif de performance environnementale et énergétique.
- **une ville mixte**, c'est à dire qui assure la mixité sociale et urbaine, la mixité générationnelle et la mixité fonctionnelle.

L'AMBITION DE RECONQUETE DEMOGRAPHIQUE

Les élus misent sur la **reconquête de leur population** et le rééquilibrage entre actifs et emplois¹, de façon à atteindre les **4300 habitants d'ici 2030** (période 2015-2030). Cet objectif ambitieux vise à **tendre vers le poids démographique de 1999 et à renforcer l'attractivité de Sochaux, au cœur de la centralité d'agglomération**.

Pour y parvenir, la ville dispose à la fois d'un potentiel de renouvellement urbain tout à fait conséquent, d'un niveau d'équipement élevé et d'une volonté d'affirmation d'une ville compacte, accessible et attractive.



Source : RP INSEE, 1990 à 2011 + estimations

¹ 8 emplois pour 1 actif en 2010

Dans le respect des orientations fixées par le Programme Local de l'Habitat 2014-2019 et par le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Montbéliard et du Plan Départemental de l'Habitat, le **PADD fixe un objectif de croissance démographique de +10% environ entre 2015 et 2030** (soit environ +0,64% par an, -0,9 % entre 1999 et 2011), détaillé ci-dessous :

Population municipale				
en 1990	en 1999	en 2006	en 2011	Population estimée en 2015
4419	4495	4328	4027	3957

Période 2015-2019			Période 2019-2030		
Objectif de croissance de population	Nombre d'habitants supplémentaires	Population en 2019	Objectif de croissance de population	Nombre d'habitants supplémentaires	Population en 2030
+0,5%	20	3976	+9%	378	4354

L'accueil de population nouvelle est associé à un **rééquilibrage des catégories socio-professionnelles** vivant à Sochaux (jeunes, couples avec enfants, ménages bénéficiant d'un pouvoir d'achat plus élevé). La mixité de la population est importante pour l'équilibre de la commune. Deux quartiers, les Gravieres et les Evoironnes, sont inscrits dans la **géographie prioritaire de la politique de la ville** au niveau national. Cette ambition s'appuie sur le renouvellement de ces quartiers prioritaires, ainsi que d'une ZAC implantée sur une friche industrielle.

Rendre Sochaux plus accueillant et plus attractif pour retenir ses habitants et ses familles, c'est :

- agir sur l'offre de logements, avec un **besoin de production estimé à environ 34 logements par an** (pour rappel 5 par an de 2002 à 2011) ;
- adapter le parc aux normes contemporaines et diversifier les produits ;
- améliorer le cadre de vie dans les quartiers et renforcer des liens entre la nature et les espaces habités.

CONSOLIDER LES ATOUTS DE DEVELOPPEMENT MAJEURS DE SOCHAUX

Changer le regard sur Sochaux doit permettre à la ville à la fois de **véhiculer une image fidèle et valorisante d'un passé industriel** qui est à l'origine de sa notoriété nationale et internationale, et de **retrouver une attractivité locale**.

Pour cela, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) prend appui sur la structure, les spécificités et les potentiels suivants :

- l'« **usine en ville** » :
 - la **présence de l'usine PSA, en tant que donneur d'ordre mondial**, gisement d'emplois directs et indirects et maillon identitaire de l'agglomération,
 - et la volonté **d'accompagnement à la diversification** de l'économie locale,
- une position stratégique en coeur d'agglomération, affirmée par son **caractère de pôle urbain et la présence d'équipements structurants** (musée de l'Aventure Peugeot, centre aquatique Citédo, théâtre de la MALS, équipements sportifs).
- la « **ville nature** » : des sites naturels et paysagers uniques, *le promontoire forestier du Fort Lachaux et le parc urbain de la Savoureuse*, qui méritent une meilleure lisibilité dans la ville et dans l'agglomération, à la croisée des parcours touristiques,
- une grande visibilité et accessibilité de la ville depuis l'A36 et les axes majeurs de déplacement de l'agglomération (*route d'Epinal (RD613), rue de Belfort (RD437) et rue de Pontarlier (RD437)*), qu'il s'agit de valoriser et d'organiser,
- le projet de **Transport à Haut Niveau de Service** (THNS), avec ses 4 lignes dédiées, permettant à terme de renforcer la cohésion territoriale autour du cœur d'agglomération et de renforcer ses attributs de centre-ville.

LA STRATEGIE URBAINE

REVELER LES QUALITES PAYSAGERES ET L'IDENTITE SOCHALIENNE

La volonté des élus est de protéger et de mettre en valeur les ressources naturelles et paysagères, se traduisant par :

- des aménagements permettant à chacun de s'approprier les espaces de nature (Plaine de la Savoureuse et Fort Lachaux),
- une valorisation des paysages naturels et urbains (aménagement des espaces publics et des rues),
- une mise en valeur des liaisons vertes et bleues.

Ces actions doivent pouvoir être très lisibles depuis les lieux de passage qui sont des vitrines pour la ville (autoroute, entrées et traversée de ville et coulée verte). Elles doivent aussi s'ancrer dans la vie quotidienne des usagers afin de leur procurer du plaisir à vivre et résider à Sochaux.

PRESERVER, PROTEGER ET VALORISER LES MILIEUX NATURELS

VALORISER L'AMENAGEMENT DE LA PLAINE DE LA SAVOUREUSE

Les élus souhaitent **poursuivre l'aménagement paysager de la plaine de la Savoureuse pour en faire un maillon structurant de l'armature de loisirs et de tourisme de l'agglomération**. Ce projet d'ampleur sera porteur d'un dynamisme nouveau et d'usage habituel pour tous les Sochaliens, habitants et visiteurs de l'agglomération.

Aménager ce lieu nécessite des mesures de protection adaptées aux sensibilités du site, se traduisant par :

- une remise en état des zones humides en bordure de l'Allan nécessitant :
 - la protection et l'entretien par fauche régulière de la jonchaie identifiée à proximité de la promenade de la Rêverie
 - la renaturalisation des ripisylves qui longent la Savoureuse ou bordent l'étang de la Rêverie (élimination des essences exotiques, taille en têtard des saules),
- l'ouverture du site permettant d'améliorer les fonctionnalités écologiques aux abords de l'Allan (nombreuses clôtures et friches parfois impénétrables) et de limiter l'impact des crues de l'Allan et du Doubs,
- la prise en compte du caractère inondable en aléa fort du site.

en compatibilité avec des équipements de sports-loisirs, des aménagements légers, des jardins ouvriers et des liaisons piétonnes.

CONFORTER ET VALORISER LE FORT LACHAUX EN TANT QUE BELVEDERE DE L'AGGLOMERATION

Identifié dans le SCOT en tant que point haut majeur de l'agglomération, le fort Lachaux limitrophe des communes de Sochaux, Grand Charmont, Vieux Charmont et Montbéliard représente un **site unique, d'intérêt d'agglomération pour la valorisation de son Infrastructure Verte et Bleue**. Tout projet d'aménagement portant sur le site s'inscrira dans un projet d'ensemble à vocation principalement de loisirs/tourisme/résidentiel et veillera à :

- **Préserver et entretenir le coteau boisé en vue du maintien du fonctionnement écologique** et paysager du site (bande boisée de 30 mètres minimum),
- **Aménager qualitativement des points de vue** depuis la butte sur l'espace de la vallée et notamment l'usine,
- **Limiter l'enfrichement du site en proposant des aménagements à des fins de loisir et de tourisme,**

- **Aménager des liaisons douces permettant de relier le Fort Lachaux à Sochaux.**

RENFORCER LA TRAME PAYSAGERE ET ENVIRONNEMENTALE DANS LA VILLE

A l'appui des sites paysagers et environnementaux emblématiques, **une trame secondaire résultant notamment de la valorisation de la place de la nature sur l'espace public va progressivement émerger**, en veillant à :

- **résidentialiser les espaces paysagers des quartiers et poursuivre la création d'espaces publics à vocation paysagère au sein des quartiers** (esplanade végétale au sein de la ZAC de la Savoureuse).
- **aménager une trame continue**, d'une part, par la mise en réseau des sites naturels majeurs (Fort Lachaux et Plaine de la Savoureuse) et, d'autre part, par la mise en valeur des différents quartiers (par l'intermédiaire d'alignements d'arbres, de plates bandes enherbée)
- faciliter l'accès du public à cette trame verte et bleue par **la création de liaisons douces** reliant ces sites entre eux et avec le cœur des quartiers urbains. La conception de ces liaisons vertes visera à ce qu'elles constituent également des **corridors biologiques urbains servant de repères à la ville et son image**.

En fonction des secteurs au sein de la ville, il est important de nuancer le type d'aménagement pour garantir le maintien des identités paysagères des quartiers. Ainsi les élus s'engagent pour :

1. **Le maintien de parcs/squares urbains/places végétalisées/esplanades formant une ceinture verte structurante à l'Ouest et au Sud du centre ancien.** Leur liaison par des cheminements doux conviviaux reste à créer.
2. **La valorisation d'une coulée verte continue s'infiltrant dans le quartier des Gravières/Evoironnes** pour mettre en scène la Plaine de la Savoureuse dans la ville jusqu'à la Place de l'Europe.
3. **La création de mails linéaires végétalisés créant des liaisons douces structurantes** au départ de la place de l'Europe et s'appuyant sur l'orientation spécifique du musée Peugeot.
4. **La préservation et la plantation d'alignements d'arbres** (ou autre système de trame végétale continue) **le long des axes structurants.**

5. La préservation de vergers et jardins potagers sur le coteau.



1. Le Parc des serres Peugeot



2. Coulée verte du quartier des Gravières



3. Mail linéaire piéton menant à la Citéo



4. Alignement d'arbres remarquables rue d'Epinal



5. Potager et verger créant le paysage du coteau urbanisé du Fort Lachaux

VALORISER L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE INDUSTRIELLE

Les élus souhaitent valoriser une image contemporaine de la ville en s'appuyant sur ses traces industrielles, à savoir :

- la valorisation de l'effet vitrine des bâtiments PSA le long de l'A36 et de l'entrée de ville, via des abords plus qualitatifs et une signalétique contemporaine et paysagère,
- la requalification de l'avenue du Général Leclerc en véritable boulevard urbain offrant une perspective sur l'usine PSA. Ce projet sera aussi l'occasion de créer une nouvelle centralité à la dimension de la ville de Sochaux, entre l'usine, la ZAC de la Savoureuse, la mairie et le quartier des Gravieres /Evoironnes,
- la préservation des portails du site du musée Peugeot, la valorisation de l'ancienne malterie et la mise en scène de leurs abords dans la composition urbaine générale de la ville, notamment de la rue d'Epinal.



Ancienne malterie vue depuis les parking du musée Peugeot

- la mise en valeur des espaces culturels (Théâtre MALS, musée de l'aventure Peugeot, Maison du Prince) ainsi que l'ancienne mairie,
- la création d'un itinéraire de sentier touristique industriel,
- le renouvellement des interfaces ville-industrie et les enjeux de développement urbain. La stratégie mise en oeuvre doit permettre à terme de redynamiser ces secteurs aujourd'hui sans grande qualité urbaine,

- l'incitation à une architecture créative, intégrant des matériaux favorisant de bonnes performances techniques et énergétiques et une qualité esthétique propre aux formes contemporaines, en évitant une uniformité architecturale.

De nombreux sites devront ainsi évoluer pour garantir un développement harmonieux de la ville et de son entreprise sur le territoire.

GERER LES RISQUES ET LES RESSOURCES NATURELLES

PREVENIR LES RISQUES NATURELS

Dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan de Prévention des Risques d'Inondation du Doubs et de l'Allan, la quasi-totalité du territoire communal est concerné par le risque d'inondation en aléa moyen majoritairement. Cela suppose une prise en compte de la réglementation et des servitudes associées, dans le cadre du PLU pour permettre la sécurité des populations et des biens.

Des mouvements de terrain peuvent concerner les habitations du secteur sous la Chaux. Le maintien du couvert végétal de la butte sur ce versant notamment est essentiel pour limiter les risques de coulées de boue sur versant marneux.

GERER LES SITES ET SOLS POLLUES

La reconversion des friches industrielles constitue un véritable potentiel pour le renouvellement urbain de Sochaux, dans un double objectif de reconquête d'espaces dans la ville et de gestion des sols pollués.

Ce potentiel sera regardé attentivement, les principaux sites étant ceux de PSA et d'IPMarti.

REDUIRE LES NUISANCES SONORES ET PRESERVER LA QUALITE DE L'AIR

Les élus souhaitent réduire les nuisances sonores et optimiser la préservation de la qualité de l'air, en s'appuyant sur les principes suivants :

- le renforcement des modes de transports en commun, avec le développement à terme d'une ligne de THNS entre Montbéliard et Audincourt ;
- la diminution progressive souhaitée des flux poids-lourds sur la rue de Pontarlier jusqu'au carrefour de l'Europe ;
- la sécurisation des déplacements doux ;
- la valorisation de la trame verte et bleue.

PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EN ENERGIE

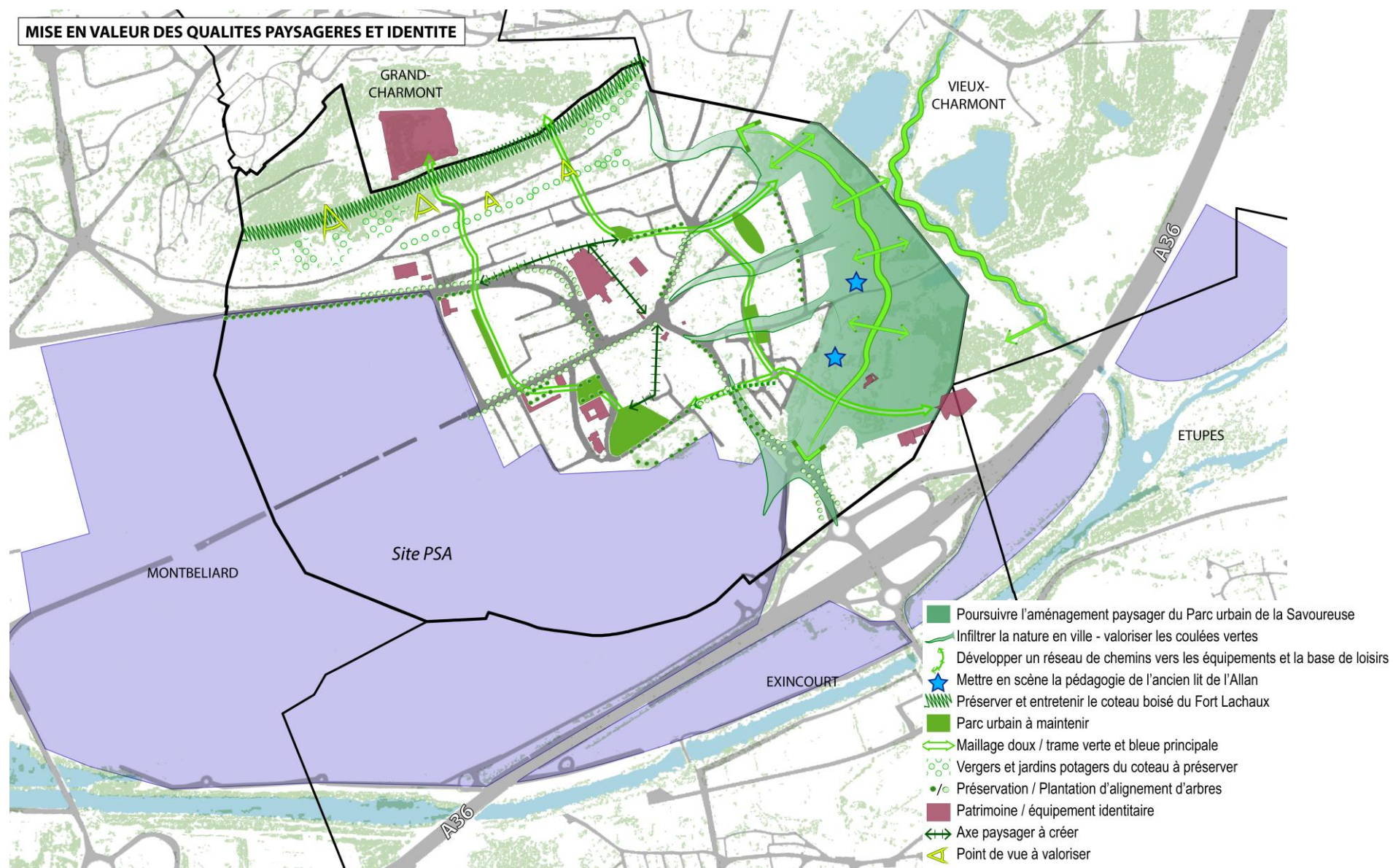
Les élus souhaitent contribuer à la réduction des consommations d'énergie et des émissions de Gaz à Effet de Serre, dans le cadre du plan climat énergie de PMA, en :

- limitant les déplacements motorisés (renforcement des transports en commun et des circulations douces) ;
- encourageant l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments dans le cadre des projets de rénovation urbaine (Graviers-Evoironnes), des réhabilitations et des constructions neuves ;
- favorisant la production d'énergies renouvelables locales.

LIMITER LA CONSOMMATION FONCIERE D'ESPACES AGRICOLES, NATURELS ET FORESTIERS

La consommation foncière découlant des besoins d'urbanisation liés à la production de logements, l'aménagement d'espaces publics et d'infrastructures ainsi qu'à l'accueil d'entreprises est d'ici 2030 est de 0.8 ha (emprises Nord de la bd Peugeot et des emprises PSA). Elle porte à 98% sur des espaces déjà artificialisés (cf. page 13).

Par rapport à la consommation foncière observée entre 2002 et 2012 (1,72 ha au total, soit 1720 m² par an sur 10 ans), la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers à l'horizon 2030 est de -70%.



CREER LA VILLE INTENSE ET VIVANTE

FAVORISER LA PRODUCTION DE LOGEMENT PAR RENOUVELLEMENT DE LA VILLE

Pour atteindre les 4300 habitants à l'horizon 2030, environ 520 logements doivent être créés entre 2015 et 2030, soit une moyenne estimée à 34 logements par an. La répartition des besoins est la suivante :

Les besoins en logement seront principalement satisfaits par des opérations de renouvellement urbain :

- **Ecoquartier de la Savoureuse** (en cours),
- **Renouvellement urbain des quartiers Graviers/Evoironnes** : en garantissant le maintien à minima du nombre de logements existants. Le projet vise à remettre ces quartiers dans un circuit urbain classique et leur redonner une attractivité résidentielle. Les franges pavillonnaires du parc de la Savoureuse pourront également faire l'objet d'une densification.
- **Renouvellement du cœur de Sochaux** : Le PLU favorise le changement d'usage d'espaces qui ne rentabilisent pas leur situation (entreprise Contirep, magasin Lidl, ateliers municipaux, ancienne malterie, ateliers du musée, tissu pavillonnaire situé en vitrine des axes principaux de Sochaux). D'autres secteurs dégradés pourront faire l'objet de rénovations (copropriété de la rue de la République, front bâti de l'avenue du Général Leclerc ou bien îlot Ferrand).

Cette ambition de renouvellement urbain nécessite des moyens d'actions que Sochaux seul ne pourra mobiliser. PMA, la ville de Montbéliard, les communes limitrophes et Sochaux doivent collaborer pour permettre le renforcement de la centralité d'agglomération et l'aboutissement des objectifs du PADD de la commune.

N°	Ilots/secteurs potentiels pour la production de logements	Traduction dans le PLU	Potentiel logements projetés (en cours ou à venir)	Temporalité
1	ZAC Savoureuse	OAP Cœur de ville	185	Court terme
10	Reconquête parc bailleur Graviers-Evoironnes		130	
	Reconquête de logements vacants (parc privé)		20	Moyen terme
9	Rues sous La Chaux et sous Les Vignes		10	
4	Îlot Ferrand		40	
6	Rue de Pontarlier		20	
2	Secteur musée, Lidl	OAP Cœur de ville	65	
3	Îlot Contirep	OAP Cœur de ville	36	
8	Lisières Nord rue d'Epinal		15	
Total nombre de logements			521	

10'	Franges pavillonnaires Graviers-Evoironnes		20	Long terme
3'	Ancienne malterie/France Telecom		40	
7	Îlot entrée de ville	OAP Entrée de ville Sud		Court terme
Total nombre de logements			60	

Par ailleurs, **les franges du site de production PSA, emprise Nord et lisières** constituent un potentiel foncier considérable en plein coeur de l'agglomération, qui devra être optimisé. La vocation de développement de l'emploi est intéressante pour la ville de Sochaux et plus largement le Pays de Montbéliard.

ADAPTER LES PROGRAMMES ET DIVERSIFIER LES TYPOLOGIES

La ville doit pouvoir jouer un rôle résidentiel plus actif en **élargissant la gamme de logements dits « urbains »** aujourd'hui limitée. Sa situation géographique et sa proximité de l'ensemble des aménités urbaines sont des opportunités à faire valoir pour motiver un choix résidentiel à Sochaux. La stratégie consiste ainsi à :

- **favoriser toutes les formes de production urbaine** : réhabilitation, renouvellement urbain, changement d'usage, division parcellaire, extension bâtie,
- **élever systématiquement la densité des opérations**, en la modulant en fonction des caractéristiques de chaque quartier, en moyenne 30 logements à l'hectare sur la commune,
- **prioriser le renforcement du dynamisme et du renouvellement d'une ville intense** le long de l'avenue du Général Leclerc.

L'objectif est de **tendre vers un équilibre entre les statuts d'occupation : 1/3 propriétaires occupants, 1/3 locataires privés et 1/3 locataires HLM**. Les programmes devront en particulier contribuer à l'augmentation de la part de locatifs privés et de l'accession privée dans une moindre mesure, avec une stabilisation de l'offre de logements locatifs sociaux (à 50%).

Pour attirer des ménages qui ont le choix de leur lieu de résidence, à pouvoir d'achat supérieur notamment, il est impératif :

- **d'élever la qualité des prestations architecturales des logements** : espaces extérieurs privatifs en jardin ou terrasse, volume et surface des pièces, agencement et exposition des logements, matériaux utilisés, consommation énergétique, etc.

- **de produire des formes urbaines plus innovantes** et en rapport avec leur environnement urbain et le rôle du quartier,
- **de concevoir des opérations mixtes** dans le centre ville en veillant à une bonne cohabitation entre les différentes fonctions.

OPTIMISER LE POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

CONFORTER L'USINE PSA DANS LA VILLE

L'industrie automobile, première vocation économique de la ville, est naturellement à renforcer. Elle constitue une filière ancrée localement et portée par une dynamique positive marquée par :

- Le pôle de compétitivité véhicule du futur, tourné vers l'innovation technologique,
- Les atouts concurrentiels du site de Sochaux : berceau historique du groupe, organisation du réseau de fournisseurs et sous-traitants, association recherche/développement et production, proximité de la piste d'essai de Belchamp,
- L'ouverture au dialogue entre la ville, Pays de Montbéliard Agglomération et la direction de PSA pour reconvertir les emprises de l'usine aux abords du site de production.

Certains espaces, en particulier dans la partie Nord du site PSA, constituent **d'importants potentiels de réinvestissement économique et/ou urbain en plein coeur de l'agglomération** (sans exclure la construction de logements sur ces espaces).

Dans cette perspective, **des possibilités d'implantation** sont identifiées, en renouvellement urbain exclusivement, **à côté du groupe PSA** (sous-traitance par exemple) et en connexion directe avec les grands axes routiers.

DEVELOPPER UNE ATTRACTIVITE TOURISTIQUE INDUSTRIELLE ET DE LOISIRS

La ville de Sochaux peut légitimement **accompagner la dynamique touristique industrielle** par une offre de services, d'équipements, d'accueil venant le valoriser : le musée de l'Aventure Peugeot et ses espaces entreprises, les initiatives touristiques du groupe PSA, la réalisation d'un belvédère de la ville-usine sur le Fort Lachaux.

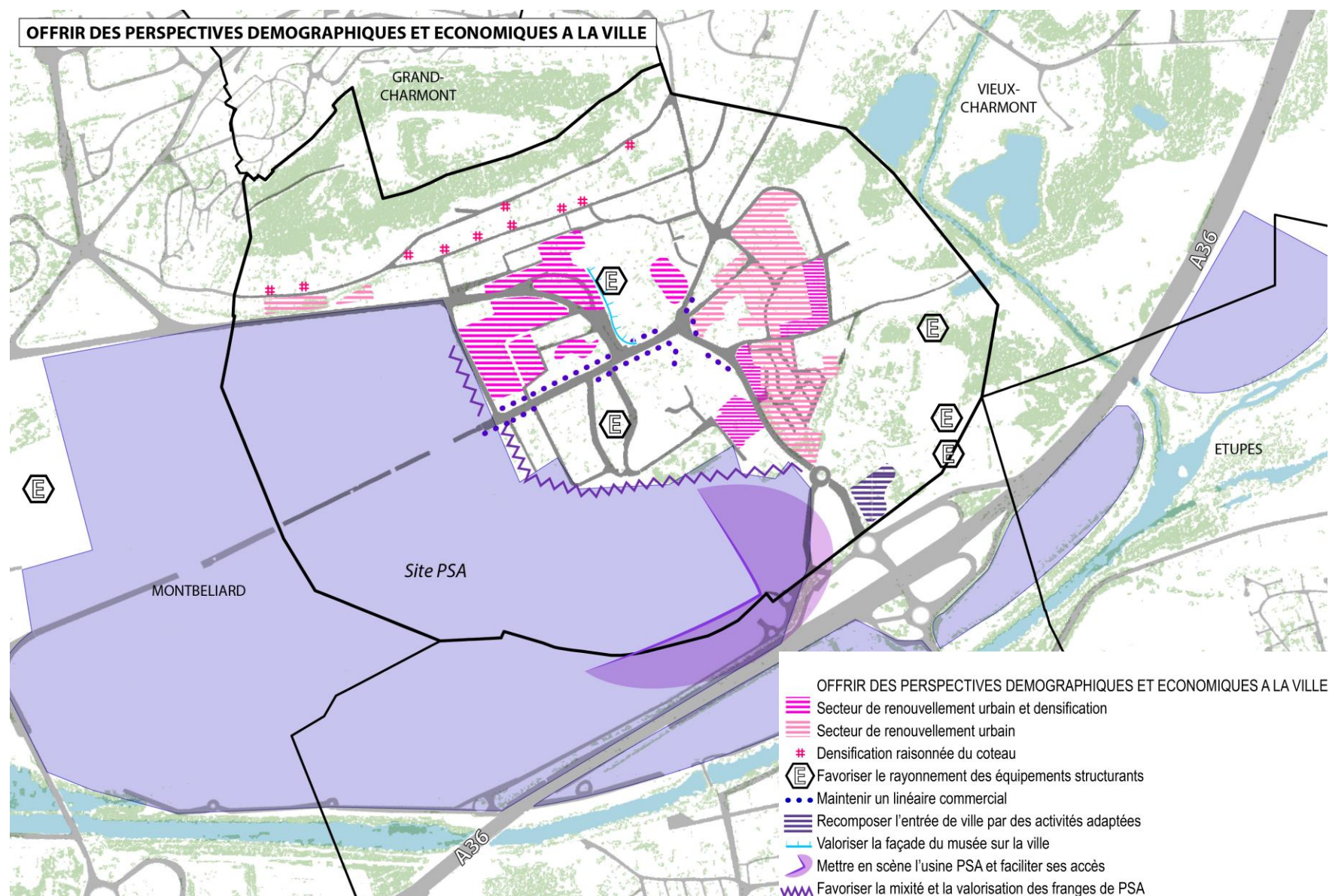
Ces opportunités peuvent se **combinaison avec la promotion d'un tourisme de loisirs s'appuyant sur la valorisation de l'identité paysagère et de la nature de la ville** et la présence de structures à fort rayonnement (coulée verte, plaine de la Savoureuse, Fort Lachaux, Mals).

DYNAMISER L'OFFRE DE COMMERCE ET DE SERVICES A LA PERSONNE

Les élus souhaitent prioritairement **garantir l'attractivité commerciale de proximité autour de l'avenue du Général Leclerc, de la place de l'Europe et de la rue de Belfort**. Le maintien et le développement des commerces de proximité en rez de chaussée est essentiel pour garantir du lien social autour d'une trame d'espaces publics renouvelée.

Des **implantations commerciales, artisanales, tertiaires pourront également se développer le long des axes de circulation** préférentiels, notamment le long de la rue de Pontarlier sous des formes plus compactes et plus urbaines.

Ces opérations accompagneront le renouvellement urbain de l'entrée de ville sud depuis l'échangeur autoroutier. Sur ce dernier secteur, l'objectif est de valoriser l'entrée de ville et de renforcer la place du parc urbain de la Savoureuse et de ses équipements au sein de l'agglomération.



VERS UNE VILLE PLUS FONCTIONNELLE FAVORISANT LES PROXIMITES

CONCILIER VIE URBAINE ET TRANSIT

Si le contexte de flux dans lequel s'inscrit la ville est un atout, il n'en reste pas moins pénalisant pour l'épanouissement de la vie locale, en particulier la congestion, les nuisances du trafic routier et la place dédiée à la circulation routière et au stationnement.

La stratégie de la ville passe par une réorganisation des circulations en tenant compte des **trafics routiers intercommunaux et en redonnant à chaque mode de transport sa juste place dans la ville à partir d'un partage** plus équilibré de l'espace public. Cette stratégie :

- plaide pour une desserte principale du site PSA par les poids-lourds au niveau de l'échangeur autoroutier sans emprunter directement la rue de Pontarlier et pour une desserte interne du site par le site PSA,
- favorise les modes de déplacement doux comme la marche ou le vélo, qui se prêtent parfaitement à la taille de la ville de Sochaux,
- encourage l'utilisation des transports collectifs pour les déplacements dans l'agglomération.

Cette stratégie recherche aussi à **unifier davantage la ville et à améliorer les connexions entre ses différents quartiers**. Aussi, les routes doivent être restructurées pour associer les quartiers au lieu de les séparer et le maillage de cheminements doit être densifié.

ORGANISER LES DEPLACEMENTS

En s'appuyant sur le Projet de Développement Stratégique communal, la reconfiguration des espaces publics et de circulations doit s'inscrire dans un **maillage complet et hiérarchisé de la ville**. La cohérence, la qualité et l'organisation des rues et des espaces publics participent fortement à la lisibilité d'un territoire urbain. Il s'agit donc de créer cette lisibilité en adaptant le traitement des espaces à leur fonction dans la ville :

1. **l'axe central** (bd Peugeot /avenue du Gal Leclerc/rue de Pontarlier) s'inscrit dans une perspective de transformation en boulevard urbain avec une ligne structurante de transport (THNS). Il s'agit de l'épine dorsale permettant la traversée de la ville, offrant une vitrine commerciale et d'équipements forte à exploiter. Le renouvellement urbain et l'intermodalité (automobile, vélo, piéton) seront privilégiés le long de cet axe. Dans une moindre mesure, la rue de Belfort et la rue du Grand Charmont joueront ce rôle avec le passage de lignes de bus à moindre fréquence.
2. Depuis ce boulevard urbain, un **maillage inter-quartiers** déchargera l'axe central et donnant une lisibilité d'accès aux différents quartiers (Graviers/Evoironnes, Savoureuse, Mairie, coteaux). Dans cette nouvelle organisation, l'avenue du Gal Leclerc et la rue de l'Eglise prendront une dimension nouvelle d'axes apaisés où le piéton/vélo et bus seront priorités afin de redonner un espace convivial à cette ancienne voie d'accès à l'usine.
3. le maillage secondaire et **le réseau de déplacements doux** complètent le réseau en créant des conditions de déplacement confortables sur de courtes distances et des raccourcis d'accès aux commerces et équipements majeurs de la commune,
4. **les espaces publics** – places, placettes, parvis, parcs, carrefours – créent les articulations nécessaires pour passer d'un lieu à l'autre, offrent des espaces

de rencontres et d'usage quotidien (marché, esplanades, terrasse...) et qualifient les pratiques urbaines (achats, promenade, travail, etc).



1. Etat actuel de la rue de Pontarlier



2 Rue des Gravieres



3. Chemin piéton menant à l'arrière de la maison de retraite



4. Place de l'Europe réaménagée

Par ailleurs, pour redonner une cohérence urbaine plus importante et une image plus forte de la présence de Peugeot à Sochaux, il est primordial **d'afficher une façade du musée sur le bd Peugeot requalifiée (dont le tracé pourra être remanié à terme en prenant appui sur la voie de passage historique).**

CONTRIBUER A RENFORCER L'USAGE DES TRANSPORTS EN COMMUN

L'ambition des élus est de **favoriser l'usage des transports en commun**, d'améliorer l'accessibilité aux transports pour tous et d'encourager les changements de comportement pour limiter l'usage de la voiture.

La création d'une ligne de Transport à Haut Niveau de Service (THNS), prévue à l'horizon 2022, va offrir un accès direct à un réseau de transport performant pour rejoindre d'autres centralités urbaines de l'agglomération, notamment la gare et le centre-ville de Montbéliard. Son passage au centre de Sochaux facilite l'accès de l'ensemble des quartiers et ses équipements (projet de ligne 3 entre Montbéliard et Hérimoncourt, via Sochaux, Exincourt et Audincourt).

Afin de faciliter son usage, le PADD fixe les objectifs suivants :

- **l'augmentation de la densité et d'une mixité urbaine sur tout le parcours de la ligne**, par la mutation progressive d'un bâti. Il s'agit de constituer une nouvelle vitrine (boulevard urbain), plus en rapport avec le rôle et la notoriété de Sochaux. L'élévation du front bâti participe aussi à tenir et structurer l'espace,
- **la prise en compte des conditions de passages des bus** (largeur de voirie, angles des virages,...) dans l'aménagement urbain des axes empruntés ou empruntables à terme par les bus,
- **la création d'un espace de stationnement de type "parking-relais" spécifique dans la partie Sud-Est de Sochaux** vers l'échangeur autoroutier.

DENSIFIER ET METTRE EN VALEUR LE MAILLAGE DES CIRCULATIONS DOUCES

Les élus souhaitent développer les itinéraires de déplacement doux sur la commune, afin de réduire les déplacements motorisés et d'améliorer le cadre de vie des habitants. Cela passe par :

- **la valorisation de la place du piéton et du vélo sur les axes principaux de la commune**. L'aménagement des rues doit offrir du confort et de la sécurité à chaque mode de déplacement, en particulier pour rendre plus agréables les itinéraires piétonniers et cyclables entre les quartiers ou vers le fort Lachaux et la Plaine de la Savoureuse.
- **la création de cheminements piétons et/ou cyclables entre les quartiers et**

les pôles générateurs de déplacement (équipements structurants, commerces de proximité, espaces paysagers). La création de venelles dans les quartiers incitera les parcours au sein de la ville et en direction des espaces paysagers remarquables. Pour cela, elles formeront un maillage en étoile depuis le centre (Musée Peugeot) vers les espaces extérieurs (usine PSA, Plaine de la Savoureuse et Fort Lachaux). Une multiplication des liaisons vers le Fort Lachaux est particulièrement importante pour intégrer ce site « inaccessible » dans la ville. Elle permet dans le même temps de desservir de façon plus dense le quartier "Sous les Vignes" et de crédibiliser des déplacements piétons depuis et vers le centre-ville.

- **La promotion du développement du réseau de pistes cyclables sur la commune**, en prenant appui sur les projets de l'agglomération de liaisons. L'agglomération envisage de compléter le réseau cyclable d'agglomération en reliant le Pré la Rose à la base nautique de Brognard à travers la ville de Sochaux. Ce projet permettrait une liaison structurante entre la coulée verte, le complexe aquatique, les Evoironnes, la mairie et l'écoquartier de la Savoureuse.

QUALIFIER LES ESPACES PUBLICS ET AMELIORER L'ACCESSIBILITE AUX EQUIPEMENTS ET SERVICES

Les élus souhaitent **donner une plus grande unité urbaine à la ville afin de mieux valoriser la diversité et la richesse des fonctions sociales** aujourd'hui trop séparées les unes des autres et pas suffisamment accessibles. Il s'agit également de relier les différents projets programmés, en cours de construction ou récemment réalisés, et de les inscrire dans des circuits urbains continus et lisibles pour qu'ils participent plus activement à l'identification et à l'attractivité d'ensemble de Sochaux.

Les élus souhaitent renforcer l'intervention sur les espaces publics dans les quatre secteurs suivants :

- **Le centre ancien autour de l'avenue du Général Leclerc** pour valoriser les commerces, la place de l'école communale et l'ancien accès à l'usine Peugeot,
- **Le secteur Ouest du musée Peugeot** entre le quartier Sous les Vignes et la ZAC de la Savoureuse pour valoriser l'entrée de ville et permettre le renouvellement de la ville sur ce secteur,
- **Le secteur Sud au carrefour entre la rue de Pontarlier et l'accès à la portière PSA** et la Plaine de la Savoureuse,
- **Le secteur Est à l'intersection entre la rue de Belfort et la rue de Grand Charmont** en valorisant l'entrée de ville urbaine et la cohérence entre le quartier des Gravières, plaine de la Savoureuse et le quartier Sous les Vignes, butte du Fort Lachaux.

Une intervention sur les espaces publics est indispensable à la fois pour :

- Valoriser le cadre de vie et l'identité Sochalienne (végétalisation, mise en valeur des places, mise en valeur des entrées de ville...),
- Améliorer le fonctionnement urbain (maillage en cheminement doux, proximité des axes desservis par les transports en commun, création d'espaces de stationnements groupés).

Le principe s'applique spécifiquement aux pôles d'équipement, dont il faut réaffirmer le rôle et l'accessibilité pour tous (Musée Peugeot, Citédo, MALS).

FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DES COMMUNICATIONS NUMERIQUES

En matière de développement numérique, le choix d'engager le renouvellement de la ville constitue un atout non négligeable pour l'accessibilité des habitants et des entreprises au haut-débit et à la fibre optique.

Des améliorations sont à prévoir dans les prochaines années dans le cadre des différentes opérations de rénovation et reconstruction urbaine.

